

Olivier Feller
Dominique Bonny
Bertrand Clot

11_Pos_251



Grand Conseil - Secrétariat
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 14.06.11

Scanné le _____

Postulat (articles 118ss LGC)

L'Etat doit payer les entreprises dans les 30 jours

Le Département fédéral des finances a adopté, le 28 décembre 2009, une directive concernant les délais de paiement des entreprises par l'administration. Cette directive, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010, s'adresse à tous les services de l'administration fédérale qui achètent des prestations liées à l'édification, à l'agrandissement, à la transformation, à l'entretien et à la rénovation de constructions et d'installations. Elle prévoit que les paiements doivent être effectués dans un délai de 30 jours dès réception de la facture, le délai de vérification de celle-ci par les mandataires du maître d'ouvrage étant compris dans les 30 jours.

Cette directive vise notamment à éviter que des entreprises ayant correctement exécuté les travaux commandés soient pénalisées dans la gestion de leurs liquidités et leurs relations bancaires par des délais de paiement trop longs.

A l'inverse de la Confédération, l'Etat de Vaud n'est doté d'aucune règle générale obligatoire concernant les délais de paiement des entreprises qu'il a mandatées. Cette lacune doit être comblée. Dès lors, nous invitons le Conseil d'Etat à élaborer une directive reposant sur les éléments suivants :

Le délai de paiement des entreprises et des fournisseurs délivrant des prestations liées à l'édification, à l'agrandissement, à la transformation, à l'entretien et à la rénovation de constructions et d'installations (immeubles, routes, infrastructures de transports, etc.) est de 30 jours dès réception de la facture. Ce délai comprend le délai de vérification de la facture par les mandataires du maître d'ouvrage.

Nous souhaitons développer le présent postulat.

Nous demandons le renvoi du présent postulat à l'examen d'une commission.



Olivier Feller



Dominique Bonny



Bertrand Clot

Genolier, le 14 juin 2011

Liste des députés signataires – état au 7 juin 2011

Aebi Jean-Robert		Calpini Christa		Dolivo Jean-Michel
Aellen Catherine		Capt Gloria		Ducommun Philippe
Amarelle Cestla		Chapalay Albert		Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine		Chappuis Laurent		Durussel José
Ansermet Jacques		Chatelain André		Duvoisin Ginette
Apothéloz Stéphanie		Chevalley Christine		Epars Olivier
Attinger Doepper Claire		Chevalley Isabelle		Favez Jean-Michel
Aubert Mireille		Cherix François		Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne		Chollet Jean-Luc		Feller Olivier
Ballif Laurent		Chollet Jean-Marc		Ferrari Yves
Bally Alexis		Christen Jérôme		Flora-Guttmann Martine
Bavaud Sandrine		Clot Bertrand		Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien		Cornamusaz Philippe		Gailly Pierre-André
Berset Verena		Cornaz-Rovelli Valérie		Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe		Coudresse Régis		Girardet Lucas
Bonjour Eric		De Icco Fabrice		Glardon Julien
Bonny Dominique-Richard		Debluë François		Glutz Félix
Borel Bernard		Décosterd Anne		Golaz Florence
Borloz Frédéric		Delay Elisabeth		Golaz Olivier
Bory Marc-André		Depoisler Anne-Marie		Gorrive Nuria
Bottlang-Pittet Jacqueline		Deriaz Philippe		Grandjean Pierre
Brélaiz François		Desmeules Michel		Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier		Despot Fabienne		Grognuz Frédéric
Buffat Michaël		Devaud Grégory		Guignard Jean
Cachin Jean-François		Dind Claudine		Guignard Pierre

Liste des députés signataires – état au 7 juin 2011

Haenni Frédéric		Miéville Michel		Rochat Nicolas
Haldy Jacques		Modoux Philippe		Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André		Monod Alain		Roulet Catherine
Hurni Véronique		Montangero Stéphane		Ruey-Ray Elisabeth
Jaquet-Berger Christiane		Mossi Michèle		Saugy Roger
Jaqquier Rémy		Mouquin Michel		Schwaab Jean Christophe
Jobin Philippe		Nicolet Jacques		Schwaar Valérie
Jungclaus Delarze Suzanne		Pache Rémy		Schwab Claude
Junod Grégoire		Papilloud Anne		Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf		Payot François		Sonnay Eric
Kernen Olivier		Pernoud Pierre-André		Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine		Perrin Jacques		Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël		Pertusio Mario-Charles		Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier		Pidoux Jean-Yves		Uffer Filip
Mange Daniel		Pidoux Pierre-André		Venizelos Vassilis
Manzini Pascale		Poncet Gabriel		Villa Sylvie
Marendaz André		Progini Sylvie		Voiblet Claude-Alain
Martinet Philippe		Randin Philippe		Volet Pierre
Mattenberger Nicolas		Rapaz Pierre-Yves		Vuillemin Philippe
Mayor Olivier		Rau Michel		Walther Eric
Maystre Tinetta		Reichen Gil		Wehrli Laurent
Melly Serge		Renaud Michel		Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain		Rey-Marion Aliette		Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice		Reymond Philippe		Zwahlen Pierre
Meyer Roxanne		Rithener Christiane		